



**CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS**

Présidence du Conseil d'Etat
Chancellerie - IVS

Präsidium des Staatsrates
Kanzlei - IVS

COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

8 juillet 2015

Pollution à l'ozone : fin de l'épisode de smog

(IVS).- Les concentrations d'ozone mesurées par les stations de surveillance de la qualité de l'air se trouvent aujourd'hui à nouveau en-dessous de la valeur seuil d'information de 180 µg/m³.

Fin de l'épisode de smog

Des changements dans les conditions météorologiques marquent la fin de l'épisode de pollution élevée à l'ozone (O₃). Les concentrations d'ozone se trouvent aujourd'hui à nouveau en-dessous de la valeur seuil d'information de 180 µg/m³ (valeur horaire maximale sur une journée), mais resteront très probablement supérieures à la valeur limite OPair de 120 µg/m³ d'ici le week-end prochain. En effet les conditions météorologiques prévues jusqu'à samedi 11 juillet sont favorables à la formation d'ozone. Les recommandations à la population sont donc toujours valables pour les personnes les plus sensibles. Elles se trouvent annexées.

L'action pour les bons de transport public, lancée le samedi 4 juillet 2015 et octroyant un rabais de Fr. 20.- à l'achat d'un abonnement 1/2-tarif Découverte valable 2 mois, est valable jusqu'au jeudi 9 juillet 2015.

Le succès de cette action sera analysé. Un bilan sera publié dans le rapport annuel sur la protection de l'air.

Tous les résultats concernant la qualité de l'air de notre canton ainsi que des renseignements utiles se trouvent sur www.vs.ch/air.

Note aux rédactions

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter :

- **Stefan Burgener, chef de la section Transports - 027 606 33 88**
- **Alain Klose, chef de section au Service de la protection de l'environnement, 027 606 31 85 ou 078 827 47 60**

